

Image not found or type unknown



Acquisition bien immobilier

Par **AIRELLE**, le **25/02/2008** à **11:47**

bonjour

Un notaire qui reçoit un chèque à son nom ou son étude d'une personne pour l'achat d'une maison par cette personne, a-t-il le droit de mettre cette maison au nom de la fille, sans lui faire signer aucun papier ?